



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F-69006 LYON ☎ 04.78.52.27.61

Portrait du vrai dévot à la sainte Vierge d'après saint Louis-Marie.

✎ LE MOT DE L'AUMONIER

Chers membres et amis,

Le vrai dévot est « une âme bien née, née de Dieu et de Marie, et non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme », qui a découvert « par la grâce du Saint-Esprit, l'excellence et le prix de la vraie et solide dévotion à la très sainte Vierge »¹.

Dès le lever, il renouvelle sa consécration à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie, soit entièrement², soit pour l'essentiel (c'est-à-dire : les promesses du baptême suivie de la donation totale³), soit par cette petite phrase : « Je suis tout à vous, et tout ce que j'ai, je vous l'offre, ô mon aimable Jésus, par Marie, votre très sainte Mère »⁴.

Durant la journée, il fait « toutes ses actions par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie, afin de les faire plus parfaitement par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus et pour Jésus »⁵. En pratique, cela veut dire qu'il commence, continue et termine toutes les grandes actions en renonçant à lui-même et en recourant à la sainte Vierge. Il le fait « par une seule œillade de l'esprit, un petit mouvement de volonté, ou verbalement, en disant, par exemple : Je renonce à moi, je me donne à vous ma chère Mère »⁶.

Il est intérieur et il porte « l'or de l'amour dans le cœur, l'encens de l'oraison dans l'esprit et la myrrhe de la mortification dans le corps »⁷.

Il s'efforce de « mépriser, haïr et fuir le monde corrompu »⁸ : quand il y paraît, « c'est par obéissance à la volonté de Dieu » et à celle de la sainte Vierge, uniquement pour remplir son devoir d'état⁹.

En toutes choses et en tout temps, « il a une grande confiance dans la bonté et la puissance de la

très sainte Vierge, sa bonne Mère ; il réclame sans cesse son secours [...] il lui découvre ses peines et ses besoins avec beaucoup d'ouverture de cœur »¹⁰. Il aime tendrement la sainte Vierge, « non seulement de bouche, mais en vérité » ; il l'honore, non seulement à l'extérieur, mais aussi « dans le fond du cœur » ; il évite tout ce qui lui peut déplaire et pratique avec ferveur tout ce qu'il croit pouvoir acquérir sa bienveillance¹¹.

Chaque jour, il récite le chapelet, et même, quand il le peut, le rosaire, afin de recueillir « les bénédictions éternelles dans le Ciel » après « avoir semé dans les bénédictions de Jésus et de Marie »¹².

Il assiste volontiers à la sainte messe, même en semaine, surtout le samedi qui est le jour de la sainte Vierge. Avant la communion, il n'a qu'un souci : celui de demander à la sainte Vierge de lui « prêter son cœur, pour y recevoir son Fils » ; après la communion, il n'a qu'un désir : celui de pouvoir introduire « Jésus-Christ dans le Cœur de Marie »¹³.

Chaque soir, il s'examine pour voir s'il ne s'est pas comporté en faux dévot¹⁴. Après ses confessions, qui sont fréquentes, il va « remercier la très sainte Vierge et lui remettre entre les mains la grâce qu'il a reçue et, par la très sainte Vierge, remercier Notre Seigneur, et se donner tout à lui »¹⁵.

Il termine sa journée en versant « dans le cœur de Marie » tous les trésors, les grâces et les vertus acquises durant la journée, afin de ne pas les perdre¹⁶.

Appuyé de la protection de Marie, il entreprend de grandes choses pour elle : il défend ses privilèges quand on les lui dispute ; il soutient sa gloire quand on l'attaque ; il attire tout le monde, si il le peut, à son service et à cette vraie dévotion. Mais son bonheur, c'est d'« être par elle uni à Jésus »¹⁷.

Abbé Guy Castelain+✝

¹ Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge [VD] N°114.

² Amour de la Sagesse éternelle [ASE], Œuvres complètes [OC] éditions du Seuil, 1966, numéros 223 à 227.

³ Voir le milieu du texte de la consécration, ASE 225.

⁴ Image d'inscription et Statuts de la Confrérie Marie Reine des Cœurs, article 7. Invocation inspirée par VD 233.

⁵ VD 257.

⁶ VD 259.

⁷ VD 56.

⁸ VD 256.

⁹ D'après VD 196.

¹⁰ D'après VD 199.

¹¹ D'après VD 197.

¹² VD 254.

¹³ Voir la méthode mariale de communion en VD 266-273.

¹⁴ VD 92 à 104, spécialement VD 97 et 102.

¹⁵ Méthode du sacrement de pénitence. OC, p. 1760.

¹⁶ D'après VD 178.

¹⁷ VD 265.

Le Traité de la Vraie Dévotion...



...commenté

Par le Père Plessis, s.m.m. *Vraie dévotion* N° 16-17.

[**Rappel du plan** : N°1 à 13, introduction du *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*. **Partie I**, De la vraie dévotion en général. **Chapitre I**, Nécessité de la vraie dévotion. **Article I**, Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II**, Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16). **Section I. Avant l'Incarnation** : § 1. Conduite de Dieu-le-Père. § 2. Conduite de Dieu-le-Fils].



§ 3. – CONDUITE DU SAINT-ESPRIT AVANT L'INCARNATION.

« Dieu le Saint-Esprit a formé Jésus-Christ en Marie, mais après lui avoir demandé **son consentement** par un des premiers ministres de sa cour. » (N° 16, 3^e alinéa).

Bien qu'étant une œuvre extérieure, et, comme telle, commune aux trois personnes divines, la formation de l'humanité du Verbe incarné dans le sein de Marie est ordinairement *attribuée* au Saint-Esprit.

C'est pourquoi le Saint Esprit est dit « principe actif » de la conception de Jésus-Christ. Montfort considère, en cette formation, ce qui concerne la dévotion à Marie, et il énonce cette vérité capitale : le Saint-Esprit ne forma Jésus-Christ en Marie qu'après lui avoir demandé son consentement par un des premiers ministres de sa cour.

Nous nous trouvons ici en présence du fait historique de l'Annonciation. Evidemment, le consentement de la Vierge n'était pas *absolument* nécessaire. Rigoureusement parlant même, le Verbe aurait pu prendre malgré elle la nature humaine dans ses entrailles.

Mais « *les choses étant supposées comme elles sont* » (n° 15) et Dieu ayant voulu faire dépendre l'Incarnation du libre consentement de Marie, il en résulte que la Vierge a été mise par le Saint-Esprit au commencement de ce grand ouvrage, de ce miracle des miracles : l'Incarnation de Verbe. N'y a-t-il pas là déjà une magnifique annonce de l'union active et continue de la corédemptrice aux côtés du Rédempteur ? On ne procède pas avec tant de respect et de magnificence, quand on a la pensée de mettre au rebut l'instrument dont on s'est servi !

SECTION II

Dans l'Incarnation.

I^{ère} Question :

Conduite de Dieu-le-Père dans l'Incarnation (17)

[17] « Dieu-le-Père a communiqué à Marie sa fécondité autant qu'une pure créature en était capable, pour lui donner le pouvoir de produire **son Fils et tous les membres de son corps mystique.** »

Dans cette phrase, il y a deux membres principaux : Dieu-le-Père, en effet, a communiqué à Marie sa fécondité pour lui donner le pouvoir de produire :

1° *son Fils* ; 2° *tous les membres de son corps mystique*. Il y a aussi une incidente limitative retombant sur chacune des deux propositions : « *Autant qu'une pure créature en était capable* ».

1° Pouvoir de produire le Fils : en quel sens cela est-il vrai ?...

« Dieu-le-Père a communiqué à Marie sa fécondité autant qu'une pure créature en était capable, pour lui donner le pouvoir de produire son Fils. » Cette première proposition nous oblige à rappeler quelques notions théologiques assez élevées.

Saint Thomas ⁽⁷⁾ distingue la cause et le sujet de la filiation. La *cause*, c'est la naissance, moyennant laquelle une personne vivante procède d'une autre personne vivante, en recevant de cette dernière une nature semblable à celle qu'elle possède elle-même. Le *sujet* de la filiation c'est la personne même qui procède de l'autre par voie de naissance. Or le Fils de Dieu a deux naissances, l'une par laquelle, il procède du Père de toute éternité et selon sa nature divine ; l'autre par laquelle il procède de Marie dans le temps et selon sa nature humaine. Le Fils de Dieu a donc deux raisons d'être appelé Fils, bien qu'il n'ait qu'une seule filiation : la naissance cause de la filiation affecte la nature, qui est double en Notre-Seigneur. Mais la filiation elle-même affecte la personne qui est une en Notre-Seigneur. Le même Verbe Incarné est donc réellement *Fils de Marie* comme il est réellement *Fils du Père Eternel*, malgré les deux naissances réellement distinctes.

A suivre... ✍

✕ *Lettre reçue...*

☞ « Dans le Bulletin N°6 de la Confrérie vous aviez fait paraître le 1^{er} mystère joyeux avec une intention pour chaque Ave. Je pensais que vous alliez ainsi nous communiquer à chaque bulletin un nouveau mystère. Mais le Bulletin N°7 reçu ce jour ne fait pas figurer le 2^{ème} mystère. J'espère que ce n'est que partie remise et d'avance je vous en remercie ».

Un membre de la confrérie.

La suite tant désirée et tant attendue arrive !

Le Rosaire médité du Père Grignon



Deuxième mystère joyeux : la Visitation.

Nous vous offrons cette deuxième dizaine, Seigneur Jésus, en l'honneur de la Visitation de votre sainte Mère à sa cousine sainte Elisabeth, et de la sanctification de saint Jean-Baptiste, et nous vous demandons par ce Mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, la charité envers notre prochain. Notre Père... [puis aux 10 Ave :]

1. Pour honorer la joie du cœur de Marie dans l'incarnation et la demeure de neuf mois du Verbe éternel dans son sein.

2. Le sacrifice que Jésus-Christ fit de soi-même à son Père en entrant dans le monde.

3. Les complaisances de Jésus-Christ dans le sein humble et virginal de Marie, et de Marie dans la jouissance de son Dieu.

4. Le doute de saint Joseph sur la grossesse de Marie.

5. Le choix des élus concerté entre Jésus et Marie dans son sein.

6. La ferveur de Marie dans la visite de sa cousine.

7. Le salut de Marie et la sanctification de saint Jean-Baptiste et de sa mère, sainte Elisabeth.

8. La reconnaissance de la sainte Vierge envers Dieu dans le *Magnificat*.

9. Sa charité et son humilité à servir sa cousine.

10. La mutuelle dépendance de Jésus et de Marie, et que nous devons avoir de l'un et de l'autre.

Gloire Père... [Puis :] Grâces du Mystère de la Visitation, descendez dans mon âme et la rendez vraiment charitable. Ainsi soit-il.

⁽⁷⁾ II pars., qu. XXXV, art. 5.

LA VIE MARIALE de la Confrérie



MEMENTO

Souvenez-vous des statuts de la Confrérie...

Article 6. Inscription. Conformément aux *Ordonnances* (de 1998, Faculté N° 31) de la *Fraternité Sacerdotale Saint Pie X*, les prêtres de cette *Fraternité* jouissent de la faculté d'inscrire sur ce *Registre de suppléance* de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs* les catholiques de Tradition, même clerc ou religieux, qui en font la demande. L'inscription se fait à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet, et doit être précédée de la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse éternelle, par les mains de Marie* selon la formule de saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Les inscrits reçoivent une image spéciale témoignant de leur inscription.

A suivre... ✍

Le samedi 1^{er} janvier 2005

votre aumônier célébrera la

sainte messe

pour

tous les membres vivants et défunts de la
Confrérie Marie Reine des Cœurs



☞ **Le 1^{er} samedi du mois**
les membres de la *Confrérie*
peuvent gagner
une indulgence plénière (art. 9)

aux conditions habituelles
(cf. Bulletin N°2, juin 2004)
en renouvelant leur consécration.

1

Bonne et sainte année...

L'année 2005 est l'année du tricentenaire de la mission que le Père de Montfort a prêchée à Montbernage, à Poitiers, où se trouve la statue de *Marie Reine des Cœurs*. ♥

14 intentions de prière

ont été confiées à la

Confrérie Marie Reine des Cœurs ♥

Agenda Clovis 2005

Spécial Saint Louis-Marie de Montfort

Vous découvrirez chaque semaine une pensée et chaque mois un texte de saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Avec une couverture marquée de Marie Reine des Cœurs. Format de poche 9 x 13, couverture Xiesta bleu marine, avec illustrations sur la vie de saint Louis-Marie de Montfort. L'unité **9,50 €**. Les quatre : 32 €. Ajouter le port.

✉ Commande [Réf. E461] : **Clovis**
– BP 88 – F-91152 ETAMPES Cedex.
☎ 01 69 78 30 23.

L'agenda idéal du membre de la *Confrérie*.

La *Confrérie Marie Reine des Cœurs*
compte

212 membres

inscrits au 31 décembre 2004

Directeur de la publication : Abbé Guy Castelain

✉ **Correspondance :**

Confrérie Marie Reine des Cœurs

56, rue d'Inkermann F-69006 LYON

☎ 04.78.52.27.61. 📠 04.72.75.00.79.

Imprimé par nos soins